

## Édito

par Abdellatif Keddad

Les grandes firmes se sont engagées dans une véritable course pour la mise au point d'un vaccin anti-covid19. Vu l'impact économique sans précédent de cette pandémie, l'enjeu est à la taille de la demande planétaire. L'acquisition du produit doit être réfléchie. C'est ainsi que l'Algérie a adhéré à l'initiative Covax de l'alliance des vaccins Gavi. C'est sur le principe de solidarité que se sont réunis 186 pays développés et en voie de développement. Il aura fallu mobiliser près de 2 Mds US\$ au lancement pour livrer 2 milliards de doses d'ici la fin 2021. Il faudra bien se préparer pour cette campagne de vaccination sans précédent. De nombreuses questions restent en suspens, notamment le prix du vaccin dont l'achat sera garanti par l'Etat, le rôle de la sécurité sociale, les priorités. Un terrain prometteur à exploiter pour la participation des officinaux à cette campagne de vaccination covid.

Média du 1er Groupement de Pharmaciens

Décembre 2020

N° 041

### Loi de finances 2021

#### IFU, IRG salaire, taxes pour l'ANPP, partenariat 49 / 51, start-up

Le projet de loi de finances 2021 (LF) a été soumis à la première chambre. Dans le document publié, une partie du volet intéresse les pharmaciens. Il s'agit du régime d'impôt forfaitaire unique (IFU) qui est reconduit pour les contribuables, dont les pharmaciens ayant un Chiffre d'affaire (CA) qui n'excède pas 15 millions de DA à l'exception de ceux qui auront opté pour le régime du réel (art 282 ter). Cette disposition ne concerne pas les cliniques et les établissements privés de santé, ainsi que les laboratoires d'analyses médicales (LAM).

Pour le secteur du médicament, une modification de l'affectation de la taxe sur les demandes d'enregistrement (art 92), avec un transfert de 50% de son montant au profit du budget de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) et 50% revenant au profit du budget de l'Etat. Il s'agit d'une modification de la loi de finances 2017 (art 92), qui fixait les taxes de 12.000 DA pour le contrôle des lots de produits pharmaceutiques, 30.000 DA pour le contrôle et l'expertise des produits soumis à l'enregistrement, 15.000 DA pour le contrôle et l'analyse des matières premières des produits soumis à enregistrement.

Pour le salaire du personnel des officines, le projet maintient l'exonération totale de l'IRG salaire pour les revenus inférieurs à 30.000 DA. Dans ce projet, le budget et les opérations financières de l'Etat n'ont pas été présentés. La loi de finance précédente 2020, avait consacré un budget de 6.289 milliards de DA (dont 2.200 milliards issus de la fiscalité pétrolière). Les dépenses de fonctionnement réparties par ministères étaient de 4.893 milliards DA dont 8,3% soit 408 milliards DA pour la santé et 4% soit 197 milliards pour le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Le budget de la sécurité sociale, qui est un budget annexe, avait été estimé à 92 milliards de DA. Dans le cadre de l'aménagement fiscal, une exonération de la TAP est prévue pour les entreprises disposant du label « start-up », ainsi que de l'IBS pour une durée de 4 années, renouvelable une fois. Les équipements acquis par ces entreprises, dans le cadre de la réalisation de leur projet d'investissement, sont aussi exonérés de TVA et soumis à des droits de douane de 5%. Les entreprises disposant du label « incubateur » bénéficient également d'aménagements fiscaux.

### Marché mondial du médicament

#### Algérie, moins de 4Mds USD pour un marché mondial de 1.100 Mds USD

#### Au sommaire

- ◆ Loi de finances 2021, partenariat industriel: maintient du 49/51
- ◆ Marché mondial du médicament: L'Algérie moins de 4mds USD
- ◆ Données de santé; usages des numériques
- ◆ Portrait d'actionnaire: Abdesselam NEKHOUL
- ◆ Campagnes de vaccination grippe saisonnière
- ◆ Assemblée mondiale de la santé

Le marché mondial du médicament 2019, avec une croissance de 5% par rapport à 2018, a dépassé les 1.100 milliards de dollars de chiffre d'affaire. Il est dominé avec 47,5% par l'Amérique du Nord tandis que l'Afrique en occupe 0,5%. Ce marché suit les stratégies de fusions-acquisitions ou méga-fusion des grands groupes pharmaceutiques, où les 5 premiers représentent 23,7% du marché mondial. En Europe, c'est l'Allemagne qui arrive en tête du marché européen des médicaments avec 45,8 milliards de dollars US en hausse de 6,4%, suivi de la France avec 22,7 milliards de dollars US. L'analyse des aires théra-

peutiques selon IQVIA, rapporte que l'oncologie arrive en tête avec 13,2%, suivie par les antidiabétiques avec 8,8%, les maladies auto immunes 7,9%, les maladies respiratoires 4,2%, la douleur et les anticoagulants avec 4,0% chacun, les antihypertenseurs avec 3,4%, les antibiotiques 3,3%, le VIH avec 3,0%, la santé mentale avec 2,9%. (MIDAS) L'examen du marché global des médicaments prescrits et remboursés en France montre qu'il a été en hausse de 2,3%. Cette période particulière de covid-19, a impacté le secteur des vitamines et sels minéraux qui a évolué

(Suite page 2)

## Les données de santé et la loi santé 2018

### Les usages de la e-santé et l'éthique: le secret de la vie privée des patients

L'usage du numérique en santé, par les développements bénéfiques et les apports qu'il procure, prend de plus en plus de place dans la pratique des professionnels. L'internet qui offre régulièrement des solutions innovantes, est amené à prendre une place de plus en plus importante dans la relation médecin/patient ou interprofessionnelle. La fascination éprouvée pour ces technologies, ne doit pas nous faire perdre de vue l'activité médicale qui ne peut se concevoir sans certaines règles éthiques, ou un code qui rappelle aux personnels de la santé qui utilisent ou qui communiquent sur internet, leurs obligations et responsabilités tant juridiques que déontologiques. Le Conseil National de l'ordre des médecins CNOM, rappelle que l'exercice de la médecine ne doit pas être pratiqué comme un commerce y compris le commerce électronique, à travers [une charte](#) applicable aux sites professionnels et un code de bonne conduite. Des questions éthiques en matière d'usage et de saisie des données de santé patients sont posées. Il y a le **secret des informations échangées**, car elles touchent directement aux libertés individuelles des personnes et celles des patients. Sa source se trouve dans notre code de la santé 2018, qui précise dans son article 24 que toute personne a droit au secret de sa vie privée ainsi qu'au secret des informations médicales la concernant. Il doit y avoir des interroga-

tions éthiques. L'écrit sur support électronique confère les mêmes droits que l'écrit sur support papier. En seconde partie, des échanges d'information sur les patients sont créés entre professionnels de santé dans le cadre de leur activité habituelle. Une **protection des données** recueillies doit être envisagée. Les textes réglementaires, déterminent la manière dont se font les échanges et les partages. Enfin, le troisième élément porte sur le **consentement des personnes** sur l'usage des données les concernant et le devenir de ces données personnelles. Lorsque les pharmaciens partagent des informations de santé sur les patients, comme leur consommation de médicaments à travers le tiers payant et la télé transmission des factures, des data se constituent. L'hébergeur est-il agréé par l'autorité sanitaire? La nouvelle loi santé 2018, prévoit un système national d'information sanitaire (art 319) qui assure l'interopérabilité des systèmes de l'ensemble des secteurs d'activité qui doivent en assurer le respect des règles de sécurité et de confidentialité (art 322). Qui a accès aux données, où vont-elles et comment sont-elles exploitées? Y a-t-il une exploitation marchande de ces données, leur anonymat est-il respecté? Le CNOM prévoit des audits des systèmes d'information comme règle de nature juridique et de nature déontologique.

## Usages du numérique chez les médecins

### Un Baromètre qui évalue les pratiques du numérique

Un partenariat avait été signé en 2012 entre le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et la société éditrice du dictionnaire VIDAL. Il s'agit du lancement de l'« [Observatoire des usages du numérique en santé](#) » qui se veut être un baromètre sur les pratiques du numérique par les médecins. Un questionnaire est envoyé aux médecins chaque année à l'effet de suivre l'évolution de ces pratiques. 65% des médecins déclaraient utiliser leur smartphone pour prescrire, en exploitant par exemple les applications qui ont été installées portant sur les informations médicaments ou

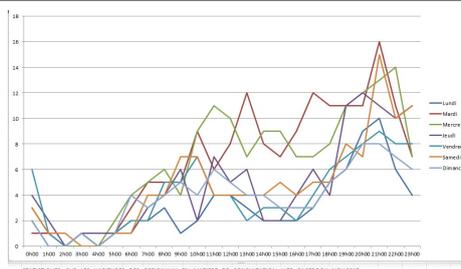
les stratégies thérapeutiques. Une autre progression concerne les recommandations par les médecins aux patients, sur l'usage d'applications mobiles ou d'objets connectés, comme les suivis glycémiques, nutritionnels, physiques et tabagiques. Ils ont en effet été 18 % à le faire en 2018 contre 8% en 2013. Interrogés sur l'éventuel labellisation des ces outils du numérique, le choix des médecins s'est porté pour les applications, sur une labellisation par une société savante, alors que pour les objets connectés, c'est l'autorité de santé qui a été le plus citée avec 79% des choix.

## Marché mondial du médicament

### Algérie, moins de 4Mds USD pour un marché mondial de 1.100 Mds USD

(Suite de la page 1)

avec une hausse de 13,8% en septembre 2020 comparé à septembre 2019, alors que celui de la toux est en baisse de 10%. On retrouve deux éléments intéressants. Le premier est la position du marché hospitalier qui a couvert 27,9% du CA



des laboratoires contre 71,4% pour les pharmacies (21 244 officines soit 1 off / 3 000 hab), et le second, celui de l'exportation qui atteint 30 milliards d'euros (+11%) dont 6,9% pour le continent africain. L'Algérie avec 466 millions d'euros, est le 11<sup>e</sup> client. ([lien](#))

## Portrait d'actionnaire, Abdesselam NEKHOUL « *Il faut être humain avant d'être pharmacien* »

C'est grâce à une moyenne confortable au bac, que Abdesselam Nekhoul accède à la très sélective filière pharmacie à l'université. Il côtoie ainsi au cours du tronc commun biomédical, ses camarades futurs pharmaciens, médecins et chirurgiens dentistes, qui deviendront au cours de la vie professionnelle, ses fidèles amis. Tout au long de ses études, il découvre et apprécie de plus en plus la pharmacie dont il comprend le qualificatif de '*c'est un art*'. Très tôt, il est apprécié par ses camarades qui lui témoignent leur confiance en l'élisant avec les délégués universitaires. Il garde le souvenir d'un département de pharmacie qui était en 1986, grâce au dynamisme de ses délégués, le plus actif au sein de l'université de Constantine. Ensemble, ils organisèrent diverses excursions, parmi elles, il se souvient de Timgad et Jijel qui ont été appréciées par les étudiants. Une association pour le développement de tamazigh avait été mise en place aux côtés de Mustapha Amrani élu président, de qui il garde un excellent souvenir, et au sein de laquelle il a été élu trésorier. Pour l'anecdote, il site avec le sourire, une créance de 4 DA que lui doit l'association. Son activité sportive a été dominée par le tennis de table qu'il pratiquait dans son quartier. A l'université, il abandonnera cette pratique au profit d'un engagement dans le mouvement associatif où il se souvient de la richesse et de la diversité des idéologies multiples et où les débats, souvent passionnés, se faisaient dans la sérénité et le respect des individus malgré les très nombreuses divergences. Il obtiendra son diplôme en 1990 et si la volonté de poursuivre les études était présente, il optera finalement pour le secteur libéral en ouvrant son officine à El Aouana dans la wilaya de Jijel. Ses moyens financiers étaient modestes, c'est modestement qu'il débuta sa carrière : seul, sans employé assumant l'ensemble des tâches de cette nouvelle activité de l'officine. Il était confiant en la bonne qualité de la formation qu'il avait suivie à la faculté et aux précieux accompagnements de ses aînés pharmaciens dont Mustapha Amrani qu'il cite à nouveau et qui lui a transmis un précieux bagage, il en garde un excellent souvenir. L'officine fut un terrain riche par la diversité de l'exercice allant de la dispensation, à la gestion de l'entreprise en passant par le préparatoire qu'il avait beaucoup développé. Situé dans une zone



agricole, il avait obtenu l'agrément de la direction de l'agriculture, pour la dispensation des médicaments vétérinaires, et il se lança pour les besoins des éleveurs, dans la préparation de nombreux médicaments. Six mois plus tard, il recruta les premiers membres de son équipe. Abdesselam Nekhoul, par son sens de l'humanitaire, pratiquait déjà à cette époque en jeune pharmacien qui venait de s'installer 'le conventionnement' avec la sécurité sociale, car il dispensait gratuitement les médicaments à un grand nombre de ses patients dans le besoin, dont la plupart lui étaient inconnus et n'habitaient pas El Aouana. Il remettait les médicaments à tous, sans exception aucune, sans la moindre hésitation : ceux qui pouvaient payer le faisaient, ceux qui ne pouvaient pas régler repartaient tout de même avec les médicaments. La dette était réglée par la suite, une fois le remboursement par la CNAS effectué. Comment qualifier ce geste sinon celui de l'engagement d'un jeune pharmacien humain qui baigne dans une empathie exceptionnelle avec ses patients aux modestes moyens financiers. Son geste est amplifié d'humanisme, lorsque l'on sait que Abdesselam Nekhoul était la seule pharmacie à El Aouana, il aurait pu de ce fait parfaitement imposer ses règles, au lieu de cela, il a choisi la voie de l'humilité et de la compassion : « *mon but premier est humain* » dira-t-il. Abdesselam a construit une relation de confiance et reste toujours à l'écoute de ses patients, qui lui confient ainsi les informations importantes et parfois les plus intimes, dont il a besoin pour mieux répondre à leurs demandes de soins. Il entretenait d'excellentes relations avec son confrère médecin privé de la localité, de 10 ans son aîné. Leurs échanges lui ont beaucoup apporté sur la connaissance des maladies au début de son exercice puis par la suite. Il reconnaît en lui, un médecin de qualité, proche des patients et soucieux de la qualité de leur prise en charge. Ils se rencontraient souvent au niveau de l'officine pour discuter des divers produits, ou de l'observance des traitements. Sa sociabilité et son humilité ont contribué à enrichir ses relations en qualité avec les divers praticiens, pharmaciens, médecins tous secteurs, chirurgiens dentistes, ainsi que les paramédicaux. Plus tard, il transféra

(Suite page 4)

### Les membres du Conseil d'Administration

Yassine LEGHRIB, PCA

Mehdi CHEHILI,

Hichem ZOUAK,

Mohamed SOUAKRI,

Samir ATTIA,

Abdelmoumene  
MAATALAH,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

Leila KHENNOUF

« *Le travail individuel permet de gagner un match, mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permet de gagner la coupe du monde* »

Bud Wilkinson



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien

Média du 1er groupement de pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de

1 703 852 880 DA

Siège social

Cité Houari Boumediène - El-Eulma

Algeria

Téléphone : +213 36 76 12 16

Fax : +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

Messagerie : contact@pharmainvest.dz

La grippe saisonnière (type A) est une infection virale aiguë provoquée par un virus grippal du groupe A, dont les protéines de surface détermineront le sous type. Ceux qui circulent chez l'homme sont les virus A(H1N1) et A(H3N2). C'est une infection respiratoire qui peut entraîner des complications graves (pneumonie, aggravation de maladie chronique, etc.).

Le virus de la grippe mute chaque année. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2020-2021 a été lancée par le ministère de la santé le 3 novembre 2020. Elle devrait se poursuivre durant toute la période automne-hiver. Comme chaque année, les groupes à risque identifiés sont les personnes âgées de plus de 65 ans, les enfants et adultes

ayant une pathologie chronique, une affection pulmonaire, métabolique, rénale, les personnes immuno-déficientes, les femmes enceintes, les professionnels de la santé. Habituellement le virus est trivalent, ciblant les 3 types de virus en circulation les plus représentatifs (2 sous types du virus A et un sous type du virus B). Le vaccin 2020-2021 est un vaccin tétravalent car il contient un 2<sup>e</sup> virus grippal de type B. Le vaccin ne contient pas de virus vivant, il est donc impossible de contracter la grippe suite à une vaccination. Les gestes barrières tels que le lavage fréquent des mains, les limitations des contacts pour les malades, le port de masques, etc. contribuent à réduire la contagiosité.



Portrait d'actionnaire

Abdesslam Nekhoul « Il faut être humain »

suite de la page 3

(Suite de la page 3)

son officine vers Jijel au chef lieu de wilaya. Il n'eut aucune difficulté à nouer de nouvelles relations professionnelles de bonne qualité avec ses confrères et les prescripteurs. Apprécié par ses collègues qui le sollicitent, Abdesslam Nekhoul est élu à la présidence du premier bureau du SNAPO de la wilaya de Jijel. Il assumera cette responsabilité avec brio et cèdera cependant sa place convaincu de l'alternance des mandats. Il s'est aussi perfectionné dans la fiscalité de l'officine grâce à son beau frère, un comptable en qui il reconnaît une personne humble et généreuse et qui a partagé avec lui ses compétences fiscales. En scientifique très méthodique, il s'est beaucoup investi dans l'organisation du travail et a été en 1998 le premier pharmacien informatisé dans la wilaya de Jijel. Son constat sur l'officine après 30 années d'exercice, rapporte un manque de communication préjudiciable entre les prescripteurs et les dispensateurs. Abdesslam ajoute que bon nombre de pharmaciens, du fait de leur absence, ont malheureusement abandonné une grande partie de leur exercice, à leur personnel ou aux membres de leur famille. Il poursuit en insistant sur le fait qu'il faille impérativement que le pharmacien réin-

tègre son officine en bourse blanche. Cette présence lui paraît capitale vis-à-vis de la réglementation, des patients, de l'entreprise officine. Personne ne peut remplacer le pharmacien, ajoutant qu'« avant d'être pharmacien, il faut être humain. » Pour lui, l'activité de l'officine a beaucoup évolué car ce sont greffés autour de l'acte pharmaceutique principal, des actes de gestions et des actes administratifs. La formation doit être actualisée et renforcée par de nouveaux modules. Abdesslam Nekhoul note que le ministère de la santé est remarqué par son absence du secteur, car il envoie des inspecteurs des pharmacies pour inspecter les arrivées d'eau et les éléments accessoires alors que ceux-ci devraient jouer un rôle de conseil, de transmission de l'ensemble des bonnes pratiques pharmaceutiques. La formation continue, n'est malheureusement pas validée, les pharmaciens se documentent peu en informations scientifiques car submergés par les problèmes d'approvisionnement associés au surstockage imposé et surtout les faibles revenus. Si la situation de l'officine perdure, elle risque d'entraîner l'impossibilité pour les pharmaciens de réaliser leurs missions : le contrôle des ordonnances sera encore plus difficile, la vérification du bon

usage des médicaments pareillement, les préparations magistrales disparaîtront de l'officine par manque de temps. Parmi les solutions, Abdesslam Nekhoul rappelle que les bagages scientifiques sont essentiels pour l'exercice tout comme le respect de la réglementation. Il cite la possible rémunération pour le pharmacien, de certains actes, pour lesquels une formation aura été suivie et validée. Il ajoute que la gestion du médicament doit être faite de manière scientifique et que l'on gagne à exploiter les chiffres transmis dans le cadre du tiers payant par les pharmaciens pour un usage rationnel. Ces chiffres portant sur la consommation des médicaments ne sont pas exploités par la CNAS pour mieux connaître les besoins de la population et donc permettre de réduire les pénuries dues à une gestion incertaine. Le développement d'une application avait été réalisé dans une caisse de wilaya, qui permettait d'identifier les anomalies dans les dispensations. Malheureusement, le travail n'avait pas été soutenu par la direction générale. Quant au ministère de la santé, Abdesslam reste positif et pense que grâce à ces chiffres, le ministère de la santé pourrait identifier les causes et combattre efficacement les ruptures.